

# Les produits pierreux wallons

## sortent sort du lot

Le Grand Curtius à Liège.  
(© Pierres et Marbres de Wallonie)



Une réalisation à Chevetogne.  
(© Pierres et Marbres de Wallonie)



Pour identifier les produits de type «pierres ornementales» issus de l'industrie extractive wallonne, il existe désormais une appellation «Pierre locale» assortie d'un logo. Ce dernier se veut un nouvel outil de promotion des produits issus de l'industrie extractive wallonne, qui permettra de les identifier clairement et rapidement dans la gamme des matériaux pierreux de construction existants. Autrement dit, le logo garantit l'origine wallonne des produits visés et les dote d'une image de référence unique. Le but est évidemment que leur utilisation devienne un réflexe dans le chef de tous les maîtres d'ouvrages, tant publics que privés. Le dépôt de cette appellation «Pierre locale», couplée au logo, en tant que marque collective, est en cours au niveau du Benelux.

## L'affaire de tous au bénéfice de chacun

La campagne de promotion «Pierre locale» est menée par l'Asbl Pierres et Marbres de Wallonie auprès des citoyens, mais aussi dans le monde des carrières. L'association invite ainsi tous les producteurs et transformateurs wallons de toutes les filières de production à apposer gratuitement le logo «Pierre locale» sur tous leurs produits destinés à toutes les applications possibles. A condition de respecter un critère primordial: l'origine wallonne du produit, issu d'un gisement

exploité sur le territoire wallon et transformé en Belgique.

Les producteurs et transformateurs qui s'associeront à cette action recevront divers supports de communication (pastilles autocollantes, affiches promotionnelles, brochures et publications). De plus, les coordonnées complètes de tous les détenteurs du logo sont référencées sur le site [www.pierrelocale.be](http://www.pierrelocale.be).

A noter qu'il s'agit d'un système strictement volontaire. C'est donc avant tout l'autocontrôle individuel et l'autorégulation des secteurs qui garantissent le respect des exigences. Pierres et Marbres de Wallonie effectuera quand même des contrôles et pourra décider du retrait du logo en cas de non-respect.

## Dans la foulée du bois

Cette appellation «Pierre locale», qui bénéficie du soutien du ministre Di Antonio, est née dans le sillage de celle consacrée au bois, «Bois local», présentée par l'Office économique wallon du Bois à la foire de Libramont en 2015. Elle insiste également sur le faible impact environnemental des produits belges en pierre naturelle, issus d'extraction et d'ateliers de proximité. Il était donc logique que les deux initiatives se rejoignent de sorte qu'elles feront désormais campagne commune pour promouvoir ces deux ressources naturelles régionales.